

N/Réf. : KD/AD/SM
Décision n° 0232/2025

Objet : Marché de travaux de réparation des pieux de la Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon
Marché n°2025-026

DÉCISION MUNICIPALE

La Maire de la Commune du Teich,

Vu le code général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2122-22,

Vu la délibération en date du 6 février 2023 par laquelle le Conseil Municipal l'a chargée, par délégation, de prendre certaines décisions prévues à l'article L2122-22 sus visé,

Vu l'avis d'appel public à concurrence n°1123005 du 09 octobre 2025,

Vu l'avis publié au BOAMP n°25-112544 du 09 octobre 2025,

Décide de conclure un marché de travaux de réparation des pieux de la Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon avec l'entreprise BALINEAU - 3 avenue Paul Langevin – 33615 Pessac cedex, pour un montant de 179 479 € HT, soit 215 374.80 € TTC.

Ce montant correspond à l'offre de base, sans les options, de 241 679 € HT, soit 290 014.80 € TTC, et à la solution technique n°2 en moins-value de 62 200 € HT, soit 74 640 € TTC.

A Le Teich, le 1^{er} décembre 2025

Karine DESMOULIN

Maire

K. Desmoulin



MAIRIE du TEICH
33470 (Gironde)